La marine française lance un SOS

21/10/2010 à 15h44

Le Chef d'Etat-major de la Marine n'hésite plus à tirer la sonnette d'alarme devant les députés. La Royale prend l'eau de partout. Son état de déliquescence concerne aussi bien les bâtiments de la Marine que ses aéronefs. Revue de détail.

En dépit de sa modernisation avec l'arrivée de grands programmes emblématiques (SNLE, frégates, missile balistique M51), la Marine française est au bord de la rupture capacitaire. C'est ce qu'a reconnu très sobrement devant les députés de la commission de la défense de l'Assemblée nationale le chef d'Etat-Major de la Marine, l'amiral Pierre-François Forissier. « Aujourd'hui nous avons des ruptures temporaires de capacité qui nous empêchent d'assurer la souveraineté de nos espace ultramarins en permanence », a-t-il expliqué. Et de préciser que la France ne pourra « plus, si nous ne réagissons pas, maintenir son statut de marine mondiale compte tenu des réductions budgétaires que la crise nous impose ». (…)

Sur 30 Rafale, 10 sont interdits de vols !

Ce qui est vrai pour les bateaux l'est également pour la composante aérienne de la Marine, l'aéronavale. L'amiral Forissier nourrit de fortes inquiétudes sur la disponibilité des aéronefs (avions et hélicoptères) qui est « préoccupante ». « L'un de mes sujets majeurs de préoccupation est le retrait inéluctable du service opérationnel du Super Etendard en 2015 et la nécessité de disposer de 45 Rafale opérationnels à cette échéance ». La Marine en dispose de 30. Sauf que sur ces appareils déjà livrés, « dix sont au standard 1, c'est-à-dire interdits de vol ». « Nous veillons à ce qu'aucun retard ne soit pris », a-t-il assuré. Car le Super Etendard « connaît

régulièrement des problèmes, dus notamment à la fatigue de sa structure ». (…)

La Tribune (merci à Tom Fc)